



ÉDITORIAL

“ ALLEZ DIRE AUX PRÊTRES QU'ON BÂTISSE ICI UNE CHAPELLE ”

dit la Vierge Marie à sainte Bernadette le 2 mars 1958. Tel est le thème proposé par les sanctuaires aux pèlerins.

Cette phrase me fait réfléchir à nos chantiers. Que voulons-nous construire ?

Les spécialistes insistent : la Vierge Marie emploie le mot de « chapelle », utilisant le patois de Bernadette : « ùa capera ». Elle n'utilise pas le mot « église ».

Pour Bernadette, les choses sont claires : une chapelle n'est pas une église. Il y a bien une église à Lourdes, là où elle a été baptisée, là où elle est allée rencontrer l'abbé Pomian puis le curé, précisément le 2 mars.

Une chapelle fait partie d'une église ou bien en dépend.

Que voulons-nous construire ? Chacun sa salle, chacun sa chapelle, chacun ses locaux ?

Il s'agit d'être au service d'une communauté qui sera l'Église de Jésus si elle est plus large que son clocher et ses bâtiments.

Je me réjouis et je rends grâce pour le chantier du Madrillet à Saint-Etienne-du-Rouvray : avant de s'ouvrir, il a voulu prendre la dimension du doyenné. Il est en effet important de veiller à ce que les décisions importantes soient prises en concertation avec le territoire concerné qui est plus large que nos horizons personnels.

Merci à la Vierge Marie de ne pas avoir réclamé pour elle plus qu'il ne faut !

Merci au diocèse de Lourdes de mettre ses locaux à la disposition de tous ...

Avec mon amitié et mon union dans la prière.

Le 30 août 2023

✠ Dominique Lebrun
Archevêque de Rouen

L'année 2022 n'a pas donné lieu à des travaux immobiliers spectaculaires (*).

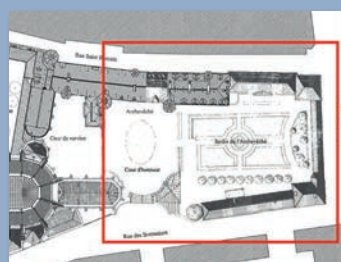
Elle a permis en revanche de bien préparer des chantiers de plus grande ampleur qui se dérouleront effectivement en 2023 et en 2024 :

~ La rénovation et l'extension des locaux paroissiaux de l'église Sainte-Thérèse à Saint-Etienne-du-Rouvray (contrats signés et démarrage des travaux en mai 2023).



~ La construction de nouveaux locaux paroissiaux à proximité de l'église Notre-Dame de l'Assomption à Sotteville (contrat signé en juin et démarrage des travaux en octobre 2023).

~ La rénovation de la maison rue de la Basilique à Bonsecours pour héberger les Sœurs de la Présentation de Marie et les locaux d'accueil paroissial (contrat signé en avril et démarrage des travaux fin 2023).



~ La rénovation de l'Archevêché pour accueillir les services diocésains (contrat signé en mars et démarrage des travaux en 2024), une convention d'occupation de 25 ans ayant été signée avec l'Etat.

(*). Pour autant, un chantier particulièrement spectaculaire a démarré dès octobre 2022 route de Neufchâtel à Rouen. Ce chantier, entièrement conduit et financé par l'Institut Catholique de Paris (ICP), doit permettre d'accueillir une première promotion d'étudiants dès la rentrée 2023. En pratique, l'ICP procède à une refonte totale des locaux qui accueilleraient jusque-là les services diocésains, qui se regrouperont à l'Archevêché.

Sinon, en 2022, les travaux immobiliers ont été essentiellement menés au niveau paroissial, notamment :

- La transformation de l'ancien centre jésuite, place de la Rougemare à Rouen, pour accueillir les locaux paroissiaux de l'ensemble CathoRouen.
- La poursuite de la rénovation des installations paroissiales d'Offranville.



Alors que les travaux d'entretien se poursuivent autour de l'église Saint-Jean-Baptiste-de-la-Salle, la modernisation dans le doyenné de Rouen Sud se poursuit, avec pour la tranche 2023-2024 les chantiers rue Raspail à Sotteville et rue du Madrillet à Saint-Etienne-du-Rouvray, dont l'année 2022 aura permis de fixer définitivement les caractéristiques. Mi-2023 commencent donc ces travaux, avant d'autres tranches en 2025.

Rue du Madrillet, les locaux attenants à l'église Saint-Thérèse dataient de 1928 ; une rénovation était impérieuse. Le projet va plus loin et prévoit la création d'un pôle pastoral et missionnaire à un emplacement stratégique autour d'un beau terrain : lieu d'accueil, de rencontre et de dialogue au-

delà de la stricte paroisse, notamment pour les familles et les mouvements, les aumôneries de jeunes et d'étudiants, avec des infrastructures jusque-là plus adaptées dans le doyenné. On y trouvera par exemple un espace de 100 m², 4 à 5 salles de 20 m², des bureaux, la rénovation du centre du secours catholique et des espaces extérieurs, et bien sûr la mise aux normes ERP.

Ce pôle, qui vient judicieusement compléter ce qui existe dans la paroisse Saint-Sever - Saint-Clément marque une nouvelle étape dans le développement pastoral et missionnaire de Rouen Sud.

AMÉNAGEMENT DU CENTRE « CATHOROUEN »

Place de la Rougemare, les jésuites ont confié leurs locaux, via un bail de longue durée, aux paroisses de Rouen Rive Droite. L'ensemble a été modernisé afin de servir au mieux les projets pastoraux de CathoRouen.

Financés par la Compagnie de Jésus, outre l'aménagement du logement du curé de la paroisse au 1^{er} étage, les locaux du rez-de-chaussée ont été rénovés, avec chapelle, parloir, bureau, salle de travail paroissial et toilettes.

Aux 2^e et 3^e étages, financés par CathoRouen, 9 studettes ont été réalisées avec soin et sobriété pour accueillir des étudiants.



2 QUESTIONS À L'ARCHITECTE EN CHEF DES MONUMENTS HISTORIQUES (M. RICHARD DUPLAT) CHARGÉ DE L'ARCHEVÊCHÉ

Q. : Qu'est-ce qui vous paraît pertinent dans le projet de rénovation envisagé pour l'Archevêché ?

R. : C'est déjà de faire vivre un monument dans son entier. En l'occurrence, regrouper les services de l'archevêché donne de la cohérence à l'ensemble du site. Le lieu retrouve une fonction affirmée. Des bâtiments qui sont habités, ce sont des volumes qui vivent, et la destination de l'archevêché comme entité indissociable de l'édifice majeur qu'est la cathédrale apparaît dès lors légitimement indiscutable. Cette situation aussi légitime soit-elle, voire évidente, est unique en France.

Q. : En quoi un tel projet est-il exemplaire d'une démarche collaborative ?

R. : Comme souvent, il faut un bon maître d'ouvrage, attentif et directif dans la musique qu'il veut entendre ; un maître d'œuvre capable d'écouter les demandes et d'y répondre en écrivant la mélodie qui doit être jouée ; et enfin, de bonnes entreprises capables de lire la partition. Jusque-là, le dialogue entre le commanditaire et mon équipe a été des plus constructifs. Il fallait une envie de tous les côtés pour soutenir le projet : avoir un affectataire qui avait besoin d'aller plus loin dans l'occupation des lieux et avoir un État capable de mesurer l'intérêt collectif à faire vivre largement le site.

ACTUALITÉ DU DIOCÈSE

Retrouvez les événements organisés dans le diocèse sur son site Internet : rouen.catholique.fr et sur les réseaux sociaux.



LE POINT SUR LA COLLECTE

CHANTIERS DIOCÉSAINS 2022

Recettes	123 283 €
dont quêtes	15 234 €
dons	108 049 €
Travaux réalisés	424 900 €
(dont 193 191 € de « gros » travaux)	

<https://donnons-rouen.catholique.fr/>

Je crois en l'Église, je lègue à l'Église

Contactez votre notaire ou l'archevêché de Rouen au 02 3571 2052 et economat@rouen.catholique.fr